

Face à l'épidémie de coronavirus, la vie des services municipaux et de la communauté d'agglomération de Bastia s'organise.

Lundi, le maire de Bastia a réuni la cellule de crise pour mettre en œuvre le plan de continuité d'activité afin d'assurer la permanence du service public. « Une généralisation massive du travail à distance a été mise en place, souligne Pierre Savelli. Des aménagements ont été décidés pour ceux dont le travail nécessite une présence physique. »

Tous les établissements de la ville, les parcs, jardins et l'ascenseur du Mantinum, sont fermés au public. L'utilisation du portail citoyen pour les démarches administratives, le mail et le téléphone sont à privilégier. L'état civil, les cimetières, les parkings souterrains et la capitainerie du vieux port sont ouverts.

Le service de portage de repas à domicile effectué par le centre communal d'action sociale et la cuisine centrale sont maintenus afin de continuer à venir en

aide aux populations fragiles. La propreté urbaine continue d'être assurée comme les interventions d'urgence technique tandis que la police municipale sera présente aux côtés des services de sécurité et de secours.

« Dans ce contexte extrêmement difficile, les commerçants n'auront pas à s'acquitter de la redevance d'occupation du domaine public durant la fermeture de leurs établissements. » Les horodateurs sont désactivés pendant le confinement. Les abonnements résidents seront suspendus pour le mois d'avril.

Nouveau service de transport urbain

En coordination avec l'Éducation nationale, un accueil des enfants des personnels de santé ne disposant pas d'un moyen de garde est mis en place à l'école Amadei (lire en page 7) et à la crèche municipale.

Les 7 500 masques FFP2 et 3 000 chirurgicaux dont disposait la Ville ont été donnés hier à l'ARS.

La communauté d'agglomération de Bastia a mis en œuvre, depuis lundi, un nouveau service de transport urbain.

Il est maintenu selon les horaires et fréquences habituels des lignes suivantes :

- ligne 1 : Toga / Montessoro / Hôpital de Bastia ;
- ligne 4 : Mairie de Bastia / Miomo Beausoleil ;
- ligne 5 : Palais de justice de Bastia / Furiani Les Collines ;
- ligne 2 : Mairie de Bastia / Annonciade / Palais de justice ;
- ligne 3 : Palais de justice / Les Cimes.

Toutes les autres sont suspendues.

Le service utilise exclusivement des véhicules de grande capacité, de 10 ou 12 mètres. La capacité d'accueil y est fixée à la moitié des places assises. Il est procédé à une désinfection des mains courantes au moins deux fois par jour et à une désinfection approfondie à chaque fin de service (une fois par jour). L'air y est renouvelé autant que possible (ouverture de l'ensemble des portes et baies

basculantes). Un isolement des conducteurs est mis en place : une rubalise interdit l'accès à l'espace conduite et au pupitre billetterie, l'entrée des passagers se fait par les portes arrière.

Du gel hydroalcoolique est mis à disposition des conducteurs et autres personnels en contact avec le public.

La gratuité totale du service a été instaurée.

L'accueil du public a été suspendu dans les locaux de la Cab et de la Sab.

F. L.

- Mairie de Bastia : bit.ly/Covid19Bastia et sur ses réseaux sociaux.

- État civil : pour les actes et titre d'identités urgents : 04.95.55.95.35 ; pour les enregistrements urgents : 04.95.55.95.17.

- CCAS : 04.95.55.96.45 et à partir du 23 mars : 06.34.20.55.41 ou 06.35.29.14.57.

- Centre de planification : 04.95.59.50.10 aux heures ouvrables.

- Société des autobus bastiais : 04 95 31 06 65. www.bastibus.com.

- Communauté d'agglomération : 04 95 58 04 62 ; réseaux sociaux et www.bastia-agglomeration.com.